



bellengreville
Valès Dunes

La commune évolue..

Introduction

Bonjour,

Plus de 1600 résidents, 600 habitats, presque 3 personnes par foyer ! Des atouts attractifs à Bellengreville comme la proximité avec le bassin d'emplois caennais et nos nombreux équipements publics à disposition des habitants qui accompagnent notre développement ! Comme vous le savez, plusieurs projets transformeront progressivement l'urbanisation de notre village, à cela s'ajoute la loi ALUR, tout ceci nous conduit donc à nous équiper d'un Plan Local d'Urbanisme très rapidement.

Même si la réflexion s'est engagée il y a quelques temps déjà, le PLU est en cours d'élaboration depuis un peu plus d'une année et la première étape de diagnostic vient de s'achever. Elle dresse une photographie de Bellengreville aujourd'hui. Le PLU la prendra en compte en intégrant aussi les projets environnementaux, fonciers, urbanistiques, économiques, etc. nécessaires à l'avenir de notre territoire et des habitants.

Ce flash info vous fournit quelques éléments d'information mais je vous invite à participer aux deux prochaines réunions publiques organisées en avril et en juin. La population est associée à cette démarche et peut s'exprimer via différents outils proposés par la mairie. Le dossier complété au fur et à mesure des avancées est disponible à l'accueil de l'hôtel de ville.

A très bientôt !
Dominique Piat, Maire.

L'avenir de Bellengreville : il se traduit aujourd'hui par un passage du POS en PLU !

Prochain document d'urbanisme de référence, notre PLU est en cours de construction. Le POS disparaissant au profit des PLU conformément à la loi ALUR. Les élus l'ont prescrit lors du conseil municipal du 30 juin 2015. Depuis, ils y travaillent accompagnés par le cabinet d'architectes Schneider, experts situés à Caen.

4 étapes clés :

- Le diagnostic
- Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD)
- Les orientations d'aménagements et de programmation
- Le règlement

Le coût global :

36 000 € comprenant l'étude et la réalisation du PLU et incluant une étude environnementale pour les Marais classés notamment Zone Natura 2000.

Le rétroplanning :

2015

Préparation de la prescription du POS et lancement de l'étude du PLU. Elaboration du diagnostic.

2016

1er semestre :

Consultation des partenaires publics associés.

Lancement des réunions publiques de concertation.

Elaboration du PADD et du règlement

Débat sur le PADD en conseil municipal.

2ème semestre :

Fin de la concertation.

En juillet, arrêt d'« un projet PLU » en conseil municipal.

Consultation à nouveau des partenaires publics associés.

Enquête publique.

2017

Approbation du PLU.

Pourquoi ?

La législation relative à l'urbanisme a beaucoup évolué et le POS doit être modernisé. Le PLU devra prendre en compte les orientations du SCOT, schéma de cohérence territoriale, de Caen Normandie Métropole et du Plan local de l'habitat de la Communauté de communes Valès dunes.

Il présentera les projets d'aménagements en termes d'évolution de l'urbanisation et de la protection de l'environnement tels que :

- Le cœur de bourg avec la construction de la cantine, la nouvelle mairie et la maison des services publics.

- La densification de la commune et le désenclavement du Chemin des Carrelettes au hameau de Franqueville.

- La réalisation de la trame verte et bleue du territoire et la protection des secteurs écologiques remarquables dont ceux classés Natura 2000.

- La protection des ressources agricoles du territoire face à la consommation des espaces agricoles.

- L'évolution du périmètre du Manoir de la Perquette et du Château de Vimont inscrits Monuments historiques.

- La mobilité dans la commune avec notamment les liaisons entre les quartiers, la déviation de la route départementale et les gares ter à proximité.

La concertation :

- 2 réunions publiques sont proposées, l'une le mercredi 20 avril 2016 à 19h à la petite salle des fêtes et la suivante en juin.

- Un registre est à disposition à l'accueil de la mairie pour toutes expressions écrites depuis juillet 2015. Il sera disponible jusque fin juin 2016.

- Une exposition sur 3 panneaux se tiendra en juin les mercredis après-midis et samedis matins pendant deux semaines à la salle des Mariages.

« Intégrer tous les projets dans ce nouveau document d'urbanisme, prendre en compte les besoins d'évolution de la commune pour valoriser notre territoire et le rendre encore plus attractif pour nos habitants, c'est le défi à relever ! » précise Michel Lainé, Maire-adjoint en charge de l'urbanisme à Bellengreville.



Projet de Plan Local d'Urbanisme de Bellengreville : Concertation



Réunions publiques

Mercredi 20 avril 2016 à 19h

Petite salle des fêtes à Bellengreville
Synthèse du diagnostic, projet de PADD.

En juin

[Date à préciser ultérieurement]
Petite salle des fêtes à Bellengreville
Orientations d'aménagements et de
programmation et règlement.

En bref :

Unité de méthanisation de la société Vol'v :

L'enquête publique débute le 25 avril et s'achève le 27 mai 2016. Plusieurs permanences sont tenues par le commissaire enquêteur à la salle des mariages de Bellengreville :

- le 26 avril de 10h à 12h ;
- le 4 mai de 14h à 16h ;
- le 9 mai de 10h à 12h ;
- le 17 mai de 10h à 12h ;
- le 27 mai de 15h30 à 17h30.

Agenda :

Samedi 18 juin

Fête de la musique à Bellengreville organisée par l'association des commerçants et artisans accompagnée par la Mairie.

Samedi 1^{er} octobre

La Compagnie du Biez vous accueille au gymnase pour une nouvelle pièce et un bon moment de plaisir !

Contact Mairie Horaires Mairie

10 Rue Léonard Gille
14370 - Bellengreville
02 31 23 68 38

mairiebellengreville@orange.fr

Lundi : 8h45 à 12h
Mardi : 8h45 à 12h
Mercredi : 14h à 18h30
Jeudi : fermé
Vendredi : 13h30 à 17h30

